

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Autres candidats	6	214	56	54	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	13	72	65	65	12
		Bacheliers technologiques toutes séries	13	88	73	73	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	74	23	22	1	12,5 %
			Masculin	140	33	32	7	87,5 %
			Total	214	56	54	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	17	15	15	4	33,3 %
			Masculin	55	50	50	8	66,7 %
			Total	72	65	65	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	24	20	20	0	0 %
			Masculin	64	53	53	5	100 %
			Total	88	73	73	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	37	22	20	3	37,5 %
				AB	22	12	12	1	12,5 %
				B	17	16	16	4	50 %
				TB	7	6	6	0	0 %
				Total	84	56	54	8	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	106	0	0	0		
			AB	19	0	0	0		
			B	5	0	0	0		
			Total	130	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	24	19	19	5	41,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	28	26	26	2	16,7 %
				B	14	14	14	3	25 %
				TB	4	4	4	2	16,7 %
				Total	72	65	65	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	34	26	26	1	20 %
				AB	41	37	37	4	80 %
				B	9	9	9	0	0 %
				Total	88	73	73	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	62	49	47	6	75 %
			En réorientation	13	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	44	4	4	2	25 %
			Scolarité étrangère	94	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	214	56	54	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	67	61	61	11	91,7 %
			En réorientation	2	2	2	1	8,3 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	72	65	65	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	82	70	70	5	100 %
			En réorientation	5	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	88	73	73	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	46	44	44	3
			Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	33	21	21	2
			Autres doublettes	8	8	8	0
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	50	48	48	10
			Autres spécialités	17	14	14	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	52,9 %	60,3 %	60,3 %	60 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	37,9 %	28,8 %	28,8 %	40 %
		Autres doublettes	9,2 %	11 %	11 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Grenoble St-Ismier - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (5007)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	74,6 %	77,4 %	77,4 %	90,9 %
		Autres spécialités	25,4 %	22,6 %	22,6 %	9,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	notes en biologie-écologie	Moyennes des bulletins	Important
	notes en sciences	moyennes des bulletins	Important
	Moyennes générales	Moyennes des bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des enseignants	Important
	Capacité à s'exprimer à l'oral et à l'écrit	Appréciations des enseignants	Important
	Culture générale	Appréciations des enseignants	Complémentaire
	Utiliser les outils informatiques . PIX	Appréciations des enseignants	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des enseignants	Important
	Implication dans sa formation	Appréciations des enseignants	Très important
	Assiduité	Appréciations des enseignants et bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Projet motivé + CV	Important
	Connaissances sur l'établissement	Lettre candidat + CV	Très important
	Motivation pour la formation	Appréciations des enseignants + appréciation du chef d'établissement	Essentiel
	Cohérence du projet de formation	Lettre candidat + cursus scolaire antérieur + Appréciations des enseignants	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'écologie, le paysage, la nature	Lettre du candidat + CV + bulletins	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Engagement associatif ou sportif ou solidaire	Lettre du candidat + CV	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences Économiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers, s'intéresser à l'environnement; disposer de compétences technologiques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte, disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie, disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter et disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique. Démontrer d'une certaine motivation.

Signature :

Jean-Louis VISEUR,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Grenoble St-Ismier